



Plusieurs héritiers dans une succession

Par **annejacqueline**, le **13/02/2015 à 17:42**

Bonjour et merci d'avance de votre réponse.

Dans une succession en cours dans la commune de la personne décédé, l'un des héritiers a-t'il le droit légal de déplacer ce dossier dans une autre ville sans avoir demandé implicitement et obtenu l'accord écrit/signé des autres héritiers?

Christine

Par **domat**, le **13/02/2015 à 17:45**

bjr,

qu'appellez-vous "déplacer la succession" ?

il est possible de prendre un notaire dans une autre commune que le domicile du défunt.

cdt

Par **annejacqueline**, le **13/02/2015 à 18:38**

Je voulais dire transférer le dossier de succession de l'étude notariale d'origine à une autre étude notarial, située dans une autre ville et autre département.

Cordialement.